

Avis Financier HYMNOS

Part I-C/D : FR0011285907

Part P-C/D : FR0007447891

Part L-C : FR0013443645

Les porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) **HYMNOS**, géré par la société de gestion Amundi Asset Management, sont informés qu'à compter du 1^{er} avril 2022, la dénomination du FCP change pour devenir **HYMNOS ISR**.

Ce changement de dénomination a pour but de refléter le caractère socialement responsable des investissements opérés par le FCP. Par ailleurs, il fait suite à l'obtention par le FCP du label d'état ISR¹ (Investissement Socialement Responsable).

Ce changement ne fait pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers. Les autres caractéristiques du fonds demeureront inchangées.

La documentation juridique de votre FCP est mise à jour pour tenir compte de ces évolutions à compter du 1^{er} avril 2022.

Ce changement n'implique aucune démarche spécifique de votre part.

Nous vous invitons à consulter le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) de votre fonds **HYMNOS ISR** qui est disponible sur le site internet www.amundi.fr.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

¹ Le label ISR a été créé en 2016 par le ministère de l'Economie et des Finances. Son but est de permettre aux épargnants, ainsi qu'aux investisseurs professionnels, de distinguer les fonds d'investissement mettant en œuvre une méthodologie robuste d'investissement socialement responsable (ISR), aboutissant à des résultats mesurables et concrets.